



Formulaire de demande de permis de terrasse sur emprise

Services de la planification, de l'infrastructure et du développement économique
Services des emprises, du patrimoine et du design urbain
100 prom Constellation, 6e étage est
Ottawa, ON K2G 6J8
Télécopieur : 613-580-2608

Les demandes peuvent être déposées au Bureau des permis d'emprises routières, 100, promenade Constellation, 6e étage Est et dans tous les centres du service à la clientèle ou soumises par courriel à : rowpatio@ottawa.ca.

Nom de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

Code postal

Numéro de téléphone de l'entreprise

Nom du propriétaire légal de l'entreprise (indiqué sur le permis d'entreprise de l'Ontario)

Nom de la personne-ressource, s'il ne s'agit pas ci-dessus

Numéro de téléphone de la personne-ressource

Courriel de la personne-ressource

Nom du propriétaire du bien immobilier

Votre demande doit s'accompagner

- Les droits non remboursables associés au premier examen de 340,00 \$, ou de 567 \$ si la terrasse est située dans un rayon de 90 mètres d'une propriété de zonage résidentiel ou mixte (résidentiel/commercial), montant qui comprend les frais relatifs aux espaces de circulation publique. Le chèque doit être fait à l'ordre de la Ville d'Ottawa.
- Les plans d'implantation indiquant l'emplacement et les dimensions de la terrasse sur emprise proposée, les locaux auxquels il sera accessoire, l'emplacement des lignes de lot pertinentes et les caractéristiques existantes de la surface reliant l'établissement à la chaussée. Ces plans doivent démontrer que la terrasse proposée répond à toutes les exigences du *Règlement municipal sur les terrasses sur emprise* (n° 2017-92), par exemple un accès sans obstacle à la terrasse et, dans le cas d'une terrasse à l'avant ou en bordure de trottoir, la présence d'une voie piétonne dégagée de 2 mètres.

- Des dessins en élévation, soit des plans dimensionnels en deux dimensions de tous les angles de la terrasse sur emprise et du drainage des eaux. Notez que la terrasse sur emprise doit être conforme au Code du bâtiment de l'Ontario, et qu'un [permis de construire](#) peut être requis.
- Une description de la terrasse sur emprise proposée et de tous les matériaux qui seront utilisés pour sa construction et son exploitation, y compris tous les accessoires comme :
 1. les auvents;
 2. les parasols;
 3. les jardinières;
 4. les tables et les chaises;
 5. les rampes ou les balustrades.
- Des photos du site à l'heure actuelle.
- Une lettre du propriétaire des lieux dans laquelle il indique consentir à la construction de la terrasse sur emprise.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile générale offrant une couverture de 5 millions de dollars et d'assurance de biens à formule étendue pour la pleine valeur à neuf des structures, de l'équipement et de tout autre bien situés dans l'enceinte de la terrasse sur emprise et appartenant au demandeur (fournie par le courtier ou l'agent d'assurance).
- Une copie du permis d'entreprise valide, s'il y a lieu.
- Une copie du permis d'alcool valide, s'il y a lieu.

Propriétaire legal de l'entreprise

Par:

Nom

Titre

Signature

Date (mm/jj/aa)

Les renseignements personnels inscrits dans ce formulaire sont recueillis par la Ville d'Ottawa en vertu de l'article 4 du Règlement sur les terrasses sur emprise no 2017-92, modifié, dans le but d'administrer et de délivrer des permis de terrasses sur emprise sur les voies publiques de la Ville.

À usage interne

Centre du service à la clientèle

Nom du commis

Numéro du reçu

Date (mm/jj/aa)

Des frais non remboursables : \$